

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (AAOON)
N° : DNCMP/55/F/2017**

- Date de publication : **27/02/2017**
- Date d'ouverture des offres : **28/03/2017**

Objet

Art. 1 : Par le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert National(AAOON), le Ministère de l'Énergie et des Mines, Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR), invite les Soumissionnaires désireux à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour :

- **la fourniture du ciment, des tuyaux PVC et des matériels d'analyse bactériologique pour parachever les travaux de seize (16) réseaux d'Alimentation en Eau Potable réalisés en travaux communautaires dans quatorze (14) Province du Milieu Rural.**

Ces fournitures sont réparties en deux (02) lots :

- **Lot 1 : Fourniture du ciment et des tuyaux PVC ;**
- **Lot 2 : Fourniture du matériel d'analyse bactériologique.**

Art.2 : Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à tous les jours ouvrables de 7 h 30 à 15 heures 30 minutes (heures locales) au Secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR), à Bujumbura (Avenue des Euphorbes) : B.P 1192 Bujumbura, Téléphone : (+257) 22 22 86 19.

Art.3 : Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR), sur présentation d'un bordereau de versement de **50 000 FBU**, non remboursable, au compte **N°1101/001.04** ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB).

Date limite de dépôt des offres

Art. 4 : Toutes les offres, sous pli fermé, devront être déposées au Secrétariat de l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR), sise à BUJUMBURA (Avenue des Euphorbes) : B.P 1192 Bujumbura, téléphone : (+257) 22 22 8619 ; au plus tard le **28/03/2017** à 10 heures précises.

Les offres peuvent également être remises main à main au Président de la séance d'ouverture des offres avant que celle-ci ne soit déclarée ouverte.

Les offres seront ouvertes le **28/03/2017 à 10 heures 30 minutes** (heure locale), dans l'une des salles de l'AHAMR, à Bujumbura ; en présence des Soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Fait à Bujumbura, le **24 / 02 /2017**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
BURUNDAISE DE L'HYDRAULIQUE ET DE
L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL**

Ir Apollinaire SINDIHEBURA

